



Rédiger et faire vivre son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (Obligation PAC 2023)

NOUVEAU



R044/2024

OBJECTIF :

Rédiger, finaliser et faire vivre son DUERP pour travailler en sécurité et prévenir les risques

PUBLIC : Employeurs et salariés agricoles **PRÉ-REQUIS :** Disposer d'un ordinateur et savoir saisir des données simples

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE : en présentiel **MODALITÉS D'ÉVALUATION :** Questionnaire d'évaluation en fin de formation

Évaluation de la formation par les précédents stagiaires : 9/10

Modalités

Sainte-Croix en plaine (CAA) :

5, 12 et 19 novembre 2024

Altkirch (CAA) :

7, 14 et 21 janvier 2025

Mulhouse (CAAA) :

4, 11 et 18 mars 2025

Horaires :

J1 : 9h30-12h30 et 13h30-15h00
(5 heures)

J2 : 9h30-12h30 (3 heures)

J3 : 9h30-12h30 (3 heures)

soit 11 heures.

Repas organisé à la charge du participant.

Intervenants :

Anthony METZGER, conseiller prévention à la CAAA

Christelle JAMOT, directrice de la FDSEA 68

Participation des stagiaires :

(nets de taxes) :

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **63 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Salarié d'une entreprise affiliée Ocapiat **236 €**

(possible prise en charge de 45 % avec Boost Compétences)

Autre salarié/particulier : **314 €**

« Finalisez votre DUERP pour travailler en sécurité et se mettre en conformité avec la conditionnalité sociale de la nouvelle PAC 2023 »

Contenu :

- * Identification des principaux éléments à intégrer dans le DUERP : activités, risques, mesures de prévention et plan d'actions
- * Obligations des employeurs et des salariés
- * Méthode pour rédiger son DUERP avec l'un des outils proposés
- * Finalisation de son DUERP et comment le faire vivre

Méthodes pédagogiques : Méthode participative et interrogative, études de cas, quizz, exercices en sous groupes partage de pratiques. Apports théoriques ou illustrations complémentaires apportés la 3^e matinée en fonction des besoins exprimés. **Accès gratuit à l'outil SYSTEMA.**

JE M'INSCRIS :



Responsable de stage :
Amandine BOMBENGER, tél. 06 12 72 13 10
amandine.bombenger@alsace.chambagri.fr

Formation cofinancée par :



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 – Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires Référents handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) et Isabelle Leitz (03

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>